2019

# Bulletin municipal

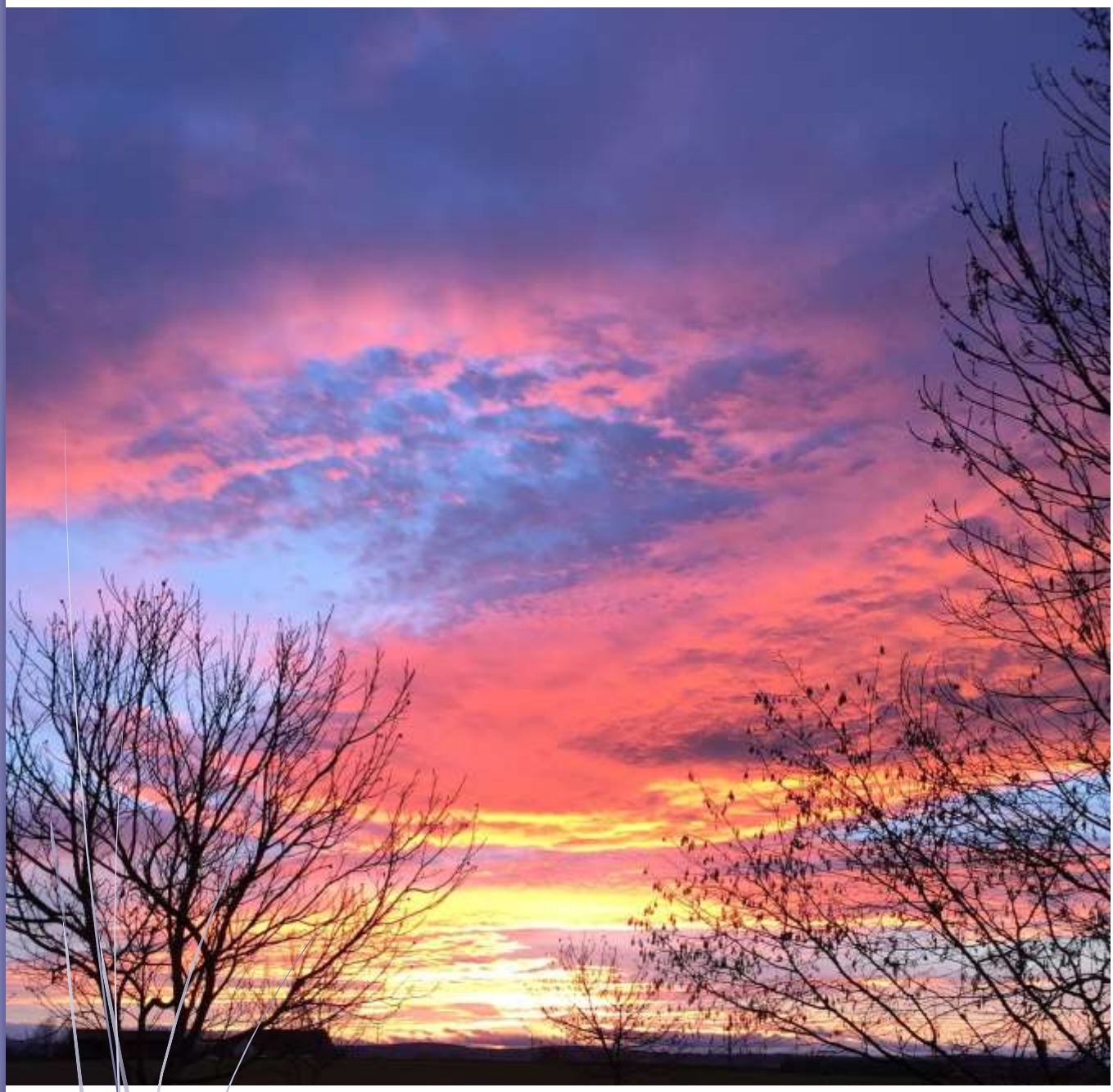

# Saint-Pont

AMBULANCES DE L'ANDELOT

TAXI* - AMBULANCE - V.S.L. CONVENTIONNÉ TOUTES CAISSES
WWW.ANDELOT.ORG - 2 RUE EUGÈNE ROUHER - 03110 BROUT-VERNET

04 70 90 58 45

- DIALYSE
- CHIMIOTHÉRAPIE
- RADIOTHÉRAPIE
- KINÉSITHÉRAPIE
- ENTRÉE ET SORTIE D'HOSPITALISATION
- CONVENANCE PERSONELLE
- TOUTES DISTANCES

- GARE
- AÉROPORT
- VÉHICULES JUSQU'À 7 PLACES
- CONVENANCE PERSONNELLE
- TOUTES DISTANCES

TAXI

*COMMUNES DE STATIONNEMENT : ST PONT N°1 LE MAYET D'ÉCOLE N°1 - ESCUROLLES N°1

SIRET 50438188900031

Resto-Bar-Tabac
Repas & Banquets
Plats à emporter
Kiki et Mimi
Vous accueillent tous les jours sauf lundi après-midi
03110 Espinasse-Vozelle
Tél. 04 70 56 51 32

Les Caves Débourbe
Ne vous occupez que de la fête on vous apporte vos boissons fraîches
BOISSONS AVEC OU SANS ALCOOL
VINS
BIÈRES
CHAMPAGNES
BRASSERIE
9 rue Barge à Cusset
04 70 98 73 63

Ets CARTON
Kubota
LAVERDA
03110 BROUT-VERNET
04 70 58 21 02
www.carton-agri.com

SAS SANCELME ELEC
Electricité Generale
06.76.60.90.91
sancelme.elec@gmail.com
03450 EBREUIL

LUC FAURE ENTREPRISE
TRAVAUX AGRICOLES ET PUBLICS
03800 ST-BONNET-DE-ROCHEFORT
Tel. 06 07 59 27 86
Tout terrassement,
Assainissement individuel,
Broyage de haie, débroussaillage,

CPM AUTO SARL
Carrosserie, mécanique, pare-brise, vidanges, clim, pneus, distri, etc...
PRÊT DE VÉHICULE & DEVIS GRATUITS
TOUTES MARQUES, TOUTES ASSURANCES.
LOCATION DE VOITURES
AD CarGo!
Z.A Les Clos-Durs 5, rue des Planches 03800 GANNAT 04 70 90 54 83

Audio Vision Service
Télé · Vidéo · Hi-fi · Electroménager Antennes
2, place de la République 03700 BELLERIVE/Allier
Tél. : 04.70.98.71.43 Fax : 04.70.98.27.50
Ouvert 6 jours sur 7

EIFFAGE
ROUTE
Région Centre Est
Etablissement Loire Auvergne
- Travaux de voirie
- Aménagements industriels
- VRD
- Terrassements
- Assainissement
- Sols industriels et sportifs

Agence d'Abrest
Route d'Hauterive
03200 ABREST
Tél : 04 70 32 22 00 / Fax : 04 70 32 66 81

boulangerie-patisserie artisanale
le fournil de vendat
claudine et michel delloue
0470414420
6 rue des landes 03110 vendat

# SOMMAIRE

| | |
|---|---|
| 4 | **ÉDITORIAL** |
| 5 | **ÉTAT CIVIL** |
| | **COMPTES ADMINISTRATIFS 2018** |
| 6 | Commune |
| 7 | Lotissement |
| | Taux des contributions directes 2019 |
| | **TRAVAUX, ÉQUIPEMENTS** |
| 8 | Réfection de la façade d'un bâtiment technique |
| | Travaux de voirie , Acquisition d'une bétonnière |
| | Restauration d'un vitrail de l'église |
| 9 | Aménagement du parvis de l'école et de la mairie |
| | **FÊTES ET ÉVÈNEMENTS** |
| 10 | Saint-Pont régale ses séniors ! |
| | Saint-Pont distrait ses enfants ! |
| | Saint-Pont fête ses voisins ! |
| | Remise de livres pour les jeunes |
| 11 | Grand Débat National |
| | Auvergne Très Haut Débit |
| | Le Ptit'Bal Perdu |
| 12—13 | Accueil de la radio RCF |
| | **SERVICES** |
| 14 | Bienvenue à la pension élevage de Loudenka |
| | Bienvenue à Valérie MAYET |
| | Bibliothèque à la Mairie - La Médiathèque Digitale |
| 15 | La Bourbon'net |
| | Le Dossier Médical Partagé |
| | **INTERCOMMUNALITÉ** |
| 16 | Dynamique sportive, Maison de l'habitat, conservatoire intercommunal |
| 17 | Rappel : services disponibles sur Saint-Pont |
| | Projet Alimentaire territorial |
| | **CHEMINS DE RANDONNÉES** |
| 18-19 | Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée |
| | **ÉCOLE** |
| 20-21 | Année scolaire 2018/2019 |
| | **ASSOCIATIONS** |
| 22 | Tennis Club |
| 23 | Club de l'Âge d'Or |
| 24 | Objectif Terre, Les Ballons en Folie |
| 25 | Souvenir Français |
| | **CENTRE DE SECOURS D'ESPINASSE-VOZELLE** |
| 26 | L'Année 2019 |
| | **ENVIRONNEMENT** |
| 27 | Points tris, déchetterie, élagage et Plan Climat Allier |
| 28 | Allergies ambroisie, Techniques anti-tiques et Maladie de Lyme |
| 29 | SICTOM Sud-Allier : le tri + simple |
| | **CENTRE SOCIAL LA MAGIC** |
| 30 | Maison d'Animation Globale et d'Initiatives Collectives |
| 31 | **INFORMATIONS DIVERSES** — Agenda 2020 et coordonnées |
| 32 | **ADRESSES ET TÉLÉPHONES UTILES** |
| | **TARIFS MUNICIPAUX** |

# ÉDITORIAL

Chères Saint-Pontoises, Chers Saint-Pontois,

Comme le veut la tradition, l'équipe municipale et moi-même sommes heureux de vous présenter le cru 2019 de votre bulletin communal.
Je souhaitais remercier les saint-pontois et saint-pontoises de la confiance qu'ils ont accordé au Conseil Municipal depuis 2014. Ce mandat restera pour moi une très belle expérience, j'ai eu la chance de rencontrer de belles personnes, de grandes qualités, élues ou pas. Des joies bien sûr, mais aussi des peines, des moments intenses qui m'ont beaucoup touchée. Le 15 et 22 mars prochain, vous serez à nouveau appelés.es aux urnes pour élire une nouvelle équipe.

Saint-Pont a eu une évolution démographique notable, ce qui amène à repenser les structures et les services nécessaires pour vivre mieux. Des projets sont en cours pour le rapprochement de la population aux services publics, souvent éloignés, et de plus en plus accessibles uniquement par internet. Toute la population n'est pas à l'aise avec ce support de communication, lequel, pourtant, est l'avenir incontournable et très proche. Saint-Pont s'est inscrit dans ces projets. Il était important pour moi de laisser un budget communal sain et permettant ainsi au futur Conseil Municipal de travailler dans de bonnes conditions et pouvoir apporter à votre cadre de vie les améliorations nécessaires.

Je veux remercier tout d'abord les agents de la Commune, avec lesquels j'ai pu travailler en toute confiance. Joëlle, toujours à l'écoute des enfants dont elle a la charge le temps de la garderie et de la cantine scolaire. Carine qui a su s'adapter à divers emplois, parfois ingrats, toujours déterminée à bien faire. Passant du ménage à l'aide à la cantine, mais aussi à ses débuts au secrétariat de mairie. Dès le mois de juillet 2019, j'ai donc décidé de donner à Carine un avenir professionnel au sein de l'équipe communale. L'urbanisme et l'État-Civil n'ont plus de secrets pour elle. Je sais qu'elle continuera à approfondir ses connaissances indispensables pour répondre efficacement au travail d'accueil et de secrétariat. Pascal, l'homme qui sait tout faire et qui le fait bien, pour lequel je ne peux que louer sa polyvalence et sa rigueur. Toujours disponible et amène avec sa hiérarchie, mais aussi avec les administrés. Et Muriel, mon binôme en qui je peux avoir confiance pour sa disponibilité. Sa passion pour la gestion des budgets, et les finances dans leur globalité, lui promettent un bel avenir et une ascension dans sa vie professionnelle. Je le lui souhaite, sachant que pour cela, elle risque de quitter la mairie de Saint-Pont, mais c'est ainsi. Enfin le Conseil Municipal, avec lequel il a été possible de travailler et d'avancer pour la Commune. Ce Conseil Municipal qui s'est un peu amenuisé au fil des années. Des départs pour des raisons personnelles diverses et variées, m'ont amenée cette année à accepter la démission de trois d'entre eux afin que nous n'ayons pas la crainte d'un quorum insuffisant et l'assurance de délibérer en toute sérénité.

Au fil des pages de ce bulletin, vous découvrirez les principales informations sur l'activité des associations, le budget communal, les travaux réalisés durant l'année 2019, les festivités induites par la Commune, ainsi qu'un rappel détaillé des travaux concernant le parvis de la mairie et de l'école. Du fait d'un retard indépendant de notre volonté, les travaux commenceront le 6 janvier 2020 (au lieu du 1er octobre). La fin de travaux serait pour le 1er mars 2020, si les conditions climatiques nous sont favorables. En prévision du réaménagement cité ci-dessus, l'enfouissement des lignes a été effectué par le SDE 03 sur la route d'Espinasse-Vozelle, de la rue des Marquets au rond-point de l'église. La Municipalité remercie l'Etat, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, et le Département de l'Allier pour leur soutien financier pour ce projet. Je remercie tout particulièrement la Communauté d'Agglomération Vichy Communauté, non seulement pour son aide financière dans le cadre du FICT, mais également pour la qualité de ses ressources humaines : la disponibilité de ses agents pour l'élaboration des dossiers et tous leurs conseils avisés nous ont permis de voir le projet aboutir.

Le déploiement de la fibre optique a bien été effectué sur la Commune. Quelques points de raccordement ont posé problème, mais cela devrait rentrer dans l'ordre dans les semaines à venir.

Je remercie les annonceurs qui ont bien voulu participer à la publication de ce bulletin.

Je vous donne rendez-vous pour la traditionnelle cérémonie des vœux, le vendredi 10 janvier prochain, et je vous souhaite à toutes et tous de belles fêtes de fin d'année.

Bonne lecture à tous.

Agnès CHAPUIS

# ÉTAT CIVIL

## NAISSANCES

| | |
|---|---|
| Mila VANDESTEENE | le 6 janvier 2019 |
| Raphaël BACH | le 10 janvier 2019 |
| Gahane KIKKERT | le 8 mars 2019 |
| Éline RANZINI | le 23 avril 2019 |
| Meyline MERLOT | le 11 juin 2019 |
| Théa VERCAUTEREN | le 27 juin 2019 |
| Arthur COLOMINA | le 7 novembre 2019 |
| Leyla BOURY | le 26 novembre 2019 |
| Raphaël LE TEXIER | le 28 novembre 2019 |
| Victoire PETIT-BARAT | le 5 décembre 2019 |

## MARIAGES

| | |
|---|---|
| Arnaud GILBERT et Yanina DIMA | le 27 avril 2019 |
| Alexis MAUJOIN et Sandra GAUTHIER | le 25 mai 2019 |
| David MAY et Sandrine RIPES | le 08 juin 2019 |
| Thierry MICAUD et Samia DJOUAHER | le 27 août 2019 |
| Laurent PAGET et Charlène DUBOIS | le 9 novembre 2019 |

## DÉCÈS

| | |
|---|---|
| Gilles ALLAGNON | le 14 février 2019 |
| André VINCENT | le 22 avril 2019 |
| Marcelle ZANELLO née DIDIER | le 14 septembre 2019 |
| Marie-Rose BOURY née SAELEN | le 30 novembre 2019 |

Directeur de la publication
Agnès CHAPUIS – Maire de Saint-Pont

Dépôt légal
Autorisation en cours

Imprimeur
Imprimerie H. BRUN

# COMPTE ADMINISTRATIF 2018 - COMMUNE

## FONCTIONNEMENT

- Charges à caractère général
- Salaires et indemnités
- Charges patronales
- Participations communales
- Remboursement des intérêts
- Reversement FNGIR et FPIC
- Amortissements
- Création Budget Lotissement
- Transfert assainissement à Vichy Cté

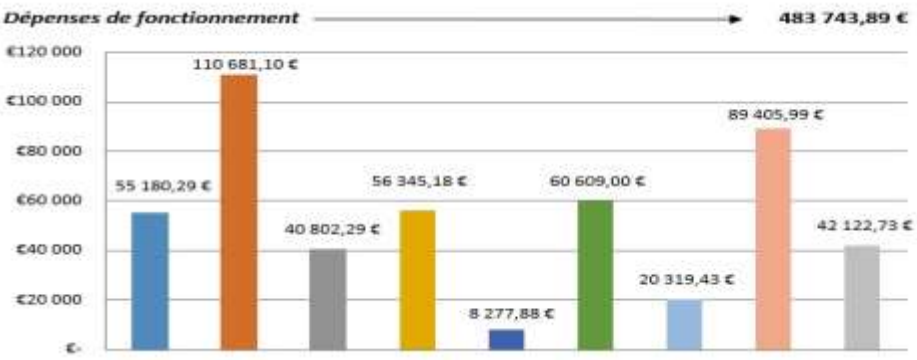

- Dotations de l'Etat
- Contributions et taxes
- Produits des services
- Revenus des immeubles
- Produits exceptionnels
- Excédent reporté
- Création Budget Lotissement
- Transfert assainissement à Vichy Cté

## INVESTISSEMENT

- Remboursement du capital
- Déficit d'investissement reporté 2017
- Sortie CC St Pourçain Sioule Limagne
- Travaux et acquisitions 2018
- Opérations d'ordre
- Création Budget Lotissement
- Transfert assainissement à Vichy Cté

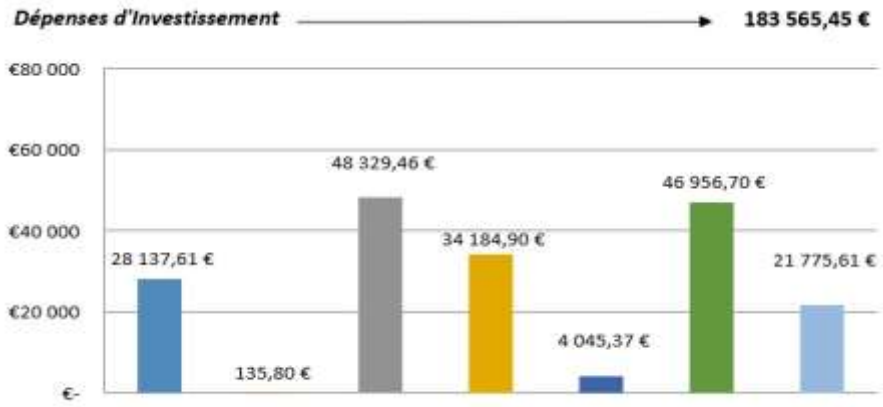


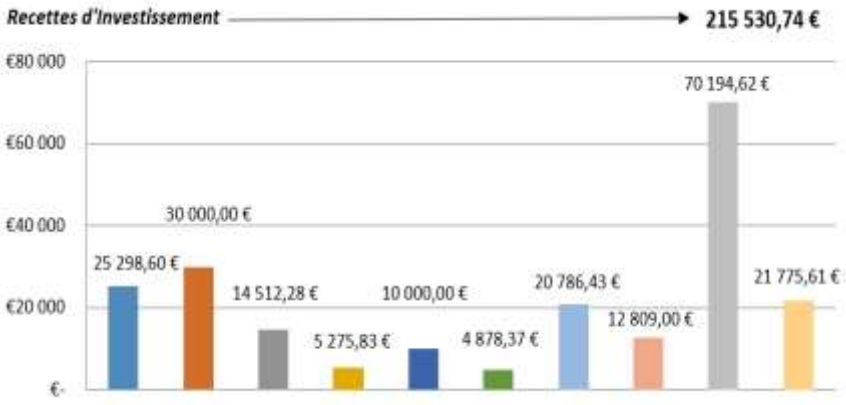


- Subventions reçues
- Emprunt
- FCTVA
- Taxe d'Aménagement
- Affectation du résultat 2017
- Opérations d'ordre
- Amortissements
- Virement de la section de fonctionnement
- Création Budget Lotissement
- Transfert assainissement à Vichy Cté

# COMPTE ADMINISTRATIF 2018 - LOTISSEMENT

*Le budget annexe « Lotissement Saint-Pont » a été créé en 2018 dans le but de gérer les ventes des terrains communaux de la Rue du Château et de la Route de Broût-Vernet. La Commune avait en effet acquis une parcelle (en 2015), qu'elle a divisé en plusieurs lots. Elle a, par la suite, d'une part, aménagé une aire de jeux sur la parcelle centrale avec des accès par les deux rues, et d'autre part, mis en vente en vue de construire six autres parcelles. Au niveau budgétaire et comptable, la Municipalité a été dans l'obligation de créer un budget annexe assujetti à la taxe sur la valeur ajoutée (comme anciennement le budget de l'assainissement). Pour se faire, des opérations comptables, que l'on retrouve sous le nom de « création du budget lotissement » ont été nécessaires. Il n'y a pour l'instant pas de section d'investissement.*

## FONCTIONNEMENT

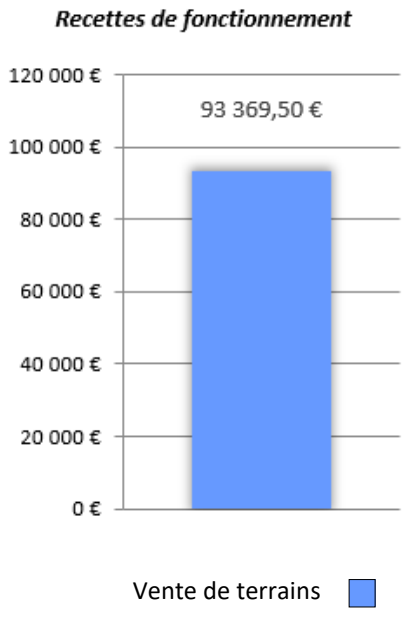


## TAUX DES CONTRIBUTIONS DIRECTES 2019

| TAXES | BASES NOTIFIÉES | TAUX APPLIQUÉS | PRODUITS |
|---|---|---|---|
| Habitation | 725 700 € | 11,14 % | 80 843 € |
| Foncier bâti | 439 600 € | 10,00 % | 43 960 € |
| Foncier non bâti | 64 400 € | 34,69 % | 22 340 € |

# TRAVAUX, ÉQUIPEMENTS

## RÉFECTION DE LA FAÇADE D'UN BÂTIMENT TECHNIQUE

Nous avons pu compter sur notre agent technique, Pascal, pour remettre en état le bâti derrière la mairie, et surtout le rendre opérationnel en terme de stockage pour tout ce qui est panneaux routiers et autres outillages. Crépissage, remise en état des ouvertures et des évacuations des eaux pluviales.

## TRAVAUX DE VOIRIE

***Enrobés à froid :***

Comme chaque année, une équipe composée de notre agent technique et d'élus municipaux s'est chargée des reprises de la voirie. Merci à Jacky, Roland, Patrick, Raymond et André pour tout ce travail effectué sous une chaleur écrasante.

***Busage d'un fossé :***

Afin de faciliter l'entretien du fossé séparant la première maison du lotissement de la Rue du Château et de la propriété côté Rue du Bourg, qui rejoint l'extrémité du parc de l'aire de jeux, notre agent technique, Pascal, et notre adjoint à la voirie M. Raymond MOULIN, ont procédé à son busage.

## ACQUISITION D'UNE BÉTONNIÈRE

Beaucoup de travaux nécessitent l'utilisation de ciment. Le Conseil Municipal a décidé d'acquérir une bétonnière. Notre agent technique, Pascal, s'en est notamment servi pour cimenter une partie de son atelier, pour créer les regards des avaloirs pour les eaux pluviales et également pour la fabrication du crépi pour le bâtiment de stockage. Un investissement peu coûteux qui, non seulement facilite le travail, mais évite ainsi de faire appel à un fournisseur de béton, toujours plus onéreux.

## RESTAURATION D'UN VITRAIL DE L'ÉGLISE

Fin mars 2019, un fort coup de vent a brisé un vitrail, fragilisé par les intempéries, situé sur la façade ouest de notre église. Le Conseil Municipal a décidé de le faire restaurer. Le devis de M. Marc BERTOLA, maître verrier à Vichy, a été retenu. Le vitrail restauré a été reposé le 6 novembre 2019 par le maître verrier aidé de M. Jean-Jacques VINCENT pour sa fixation avec du plâtre comme à l'origine. Notre agent technique, M. Pascal MARTINET, a assuré la logistique et la mise en place d'un échafaudage adapté.

Ce vitrail est à motifs géométriques, de différentes couleurs, entourés d'une frise. Les verres blancs sont dépolis à l'acide, et ceux peints sont cuits au four. Leur montage au plomb est totalement neuf. Il est composé de deux panneaux sur lesquels apparaît un motif représentant une feuille de chêne découverte lors du nettoyage. Ces feuilles ont été restaurées en gardant leurs caractéristiques d'origine. Elles se décrivent de la manière suivante « grisailles blanches, traitées en enlevées, jaune d'argent autour de la feuille ».
Le coût de cette restauration a été de 1 480 € net de TVA.

# TRAVAUX, ÉQUIPEMENTS

## AMÉNAGEMENT DU PARVIS DE L'ÉCOLE ET DE LA MAIRIE

Pour rappel, ces travaux portent sur la réorganisation complète du parvis de l'école, de la mairie et de ses abords.

D'une part, la cour de l'école sera désormais indépendante. Située à l'arrière du bâtiment de l'école, un nouveau portail y donnera accès. Un nouveau préau est en cours de construction à la place des anciens sanitaires.

D'autre part, l'accès aux ateliers municipaux sera amélioré et quelques places de parking seront aménagées pour les agents, les élus municipaux ainsi que pour la directrice de l'école.

Enfin, afin de sécuriser au mieux le cheminement des enfants et des parents, afin de fluidifier la circulation lors des heures scolaires, le parvis sera aménagé avec un accès sécurisé à la descente du bus scolaire. Des places de stationnement seront prévues.

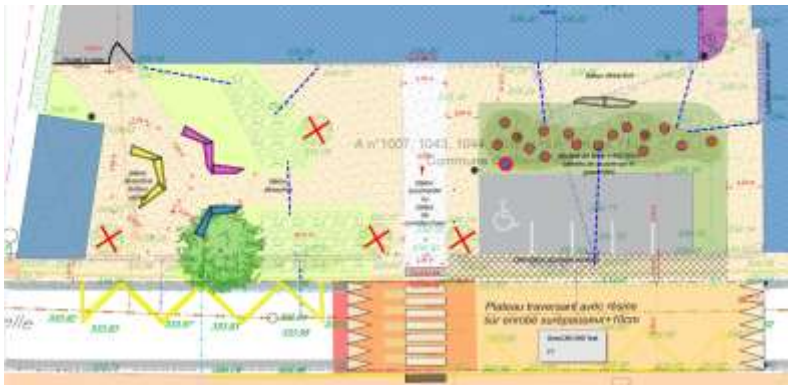

Le plus gros des travaux, c'est-à-dire l'aménagement de la voirie et du parvis, commencera en janvier 2020. Cela comprend la reprise des réseaux d'eaux usées et pluviales, mais aussi du réseau d'adduction d'eau potable, les revêtements des sols, les aménagements paysagers, et la signalisation routière.
Sont également prévus : la réfection du crépi d'une partie des façades du bâtiment abritant la cantine scolaire et la salle des associations, le changement de certains volets très vétustes, la réouverture de la porte du couloir de la garderie pour l'accès à la nouvelle cour de l'école et la création d'une porte de secours dans la garderie. L'éclairage extérieur, déjà installé au-dessus de la porte de la mairie par le SDE 03, sera repensé du coté de la cour de l'école et de la garderie.

***PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL :***

La Municipalité remercie le soutien financier de l'État, de la Région Auvergne Rhône-Alpes, du Département de l'Allier, et de la Communauté d'Agglomération Vichy Communauté.

| | |
|---|---|
| ÉTAT Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux : | 67 100,00 € |
| RÉGION Auvergne-Rhône-Alpes : Plan en faveur de la Ruralité : | 20 000,00 € |
| DÉPARTEMENT de l'Allier : | |
| Soutien à l'aménagement d'espaces publics extérieurs : | 45 000,00 € |
| Répartition du produit des amendes de police : | 2 940,81 € |
| COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION Vichy Communauté : | |
| Fonds Intercommunal de Cohésion Territoriale : | 52 403,91 € |
| AUTOFINANCEMENT : Commune de Saint-Pont : | 52 403,92 € |
| ***Total de l'opération : HT*** | ***239 848,64 €*** |

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

Allier le Département

VICHYCOMMUNAUTÉ

# FÊTES ET ÉVÈNEMENTS

## SAINT-PONT RÉGALE SES SÉNIORS !

Le mois de décembre 2018 s'est ouvert de la plus jolie et la plus gourmande des façons avec le traditionnel repas des ainés le samedi 1er. Ainsi, les habitants de la commune âgés de 65 ans et plus se réunissent à la salle polyvalente, pour profiter du menu offert par la Municipalité. Les tables sont joliment dressées, les plats s'enchainent et ravissent les papilles, l'ambiance est assurée par M. Patrick FRADIN et son accordéon, l'ambiance est chaleureuse.

Plus que les ventres, ce sont les cœurs que cette journée nourrit ! Celles et ceux qui ne peuvent être présents, car invalides ou en maisons de retraite, peuvent profiter des délices du colis de Noël.

## SAINT-PONT DISTRAIT SES ENFANTS !

Le samedi 15 décembre 2018 s'est tenu, à la salle polyvalente du village, le goûter de Noël. Lancé en 2016, il rencontre un grand succès auprès des enfants de la Commune. Il faut dire qu'ils sont gâtés ! L'après-midi débute à 15 heures avec l'accueil des enfants au milieu des rires et dans l'attente du passage du père Noël. Puis vient le temps du goûter composé de brioches, de chocolat chaud et de jus d'orange.

Enfin, la salle s'anime, les yeux s'ouvrent grands, les exclamations fusent, grâce à la magie des Ballons en Folies de M. Nicolas PETIT-BARAT. Les enfants rentreront chez eux, tenant dans leur bras, un ballon en forme de couronne, libellule, épée ou fleur, les poches pleines de papillotes et de bons souvenirs plein la tête.

## SAINT-PONT FÊTE SES VOISINS !

Sur le même principe que la célèbre fête du même nom, voilà maintenant quelques années que la Commune propose ce moment de convivialité. Il réunit les saint-pontoises et les saint-pontois, et permet l'accueil des nouveaux arrivants. En 2019, c'est le vendredi 24 mai que tous se sont rendus à la salle polyvalente, à partir de 19 heures, pour partager un apéritif offert par la Municipalité et un repas tiré du sac. Une météo, un peu fraîche cette année, a obligé les convives à se réfugier dans la salle, mais pas de quoi entacher la bonne humeur, bien au contraire ! Nous remercions *« RemixeService location »* pour avoir fait se déhancher les nombreux danseurs ! Ce temps fort de la vie communale est surtout l'occasion de se rencontrer, se découvrir, créer des liens… Vivre bien et ensemble, c'est essentiel dans un village comme le nôtre.

## REMISE DE LIVRES POUR LES JEUNES

Pour la deuxième année consécutive, la Municipalité a tenu à laisser un souvenir aux élèves de Saint-Pont, lesquels à la rentrée de septembre 2019 ont intégré le collège. Un dictionnaire « le Robert illustré » doublé d'une version numérique, ainsi qu'un livre relatant l'histoire de la République Française leur ont été remis. Un verre de l'amitié a clôturé cette cérémonie conviviale.

# FÊTES ET ÉVÈNEMENTS

## GRAND DÉBAT NATIONAL

Dans le cadre du « Grand Débat National » initié par le Président de la République, la Commune a réuni environ quarante-cinq participants, le vendredi 1er mars 2019 à la salle polyvalente, en présence de Madame la Députée Bénédicte PERYOL. Quatre groupes ont été constitués en ateliers thématiques autour de plusieurs thèmes : organisation de l'Etat et des services publics ; démocratie et citoyenneté ; transition écologique ; fiscalité et dépenses publiques. A l'issue, une restitution collective a permis à chaque groupe de partager ses idées avec les autres participants. Les échanges ont été riches, nourris et constructifs. Ces débats sont indispensables pour que chacune et chacun s'emparent des grandes questions d'avenir de notre démocratie et puissent jouer son rôle de citoyen et d'acteur de la société civile.

## AUVERGNE TRÈS HAUT DÉBIT

Fort de l'expérience du plan Auvergne Haut Débit, la Région Auvergne Rhône-Alpes et les 4 départements de l'Allier, du Cantal, de la Haute-Loire et du Puy-de-Dôme, ont souhaité poursuivre leur action en élaborant un plan Auvergne Très Haut Débit (ATHD). Ce projet s'inscrit dans une volonté de désenclavement numérique et d'accessibilité au très haut débit sur tout le territoire. L'opérateur Orange, principal concessionnaire, a contribué au déploiement de la fibre optique sur notre Commune.

Afin que les administrés.es puissent poser les questions concernant les raccordements à la fibre optique : démarches et procédures, Orange a été à l'initiative d'une réunion publique d'information qui a eu lieu le 13 juin 2019 à la salle polyvalente en présence de M. Olivier DONDAIN délégué régional Orange Auvergne, M. Frédéric GRAVIÈRE référent Orange pour les collectivités territoriales, ainsi que les élus, Mme Isabelle GONINET conseillère départementale, M. Emmanuel FERRAND conseiller régional et Mme la députée Bénédicte PEYROL. Malheureusement, peu de saint-pontoises et saint-pontois se sont déplacés. Vous avez été nombreux par la suite à vous interroger sur l'avancement du déploiement et la démarche à suivre. Le secrétariat de mairie a eu des difficultés à répondre. Il a été en constante relation avec Orange afin qu'il établisse les relais pour satisfaire les demandes. A l'heure de l'impression de ce bulletin, il reste des raccordements à effectuer. Dans quelques mois, les lieudits l'Alliat et Verdomas, ainsi que la Rue des « Grands » Gaudons, devraient être reliés.

## LE PTIT'BAL PERDU

Le 20 juillet 2019, l'Opéra de Vichy s'est déplacé à Saint-Pont. Une belle soirée offerte sous l'impulsion et à l'initiative de M. Martin KUBICH, directeur de l'Opéra de Vichy et de M. Frédéric AGUILERA, président de Vichy Communauté.

**« *La Balluche de la Saugrenue* »** a fait revivre le petit bal perdu sur le parvis de l'Eglise de Saint-Pont. Avec un temps idéal, de nombreux spectateurs et danseurs ont fait le déplacement. Les musiciens et leur chanteuse nous ont entrainés fort tard dans les valses, les javas et autres madisons.

Merci à l'équipe de l'Opéra et aux services techniques de la ville de Vichy pour leur prévenance, ainsi que pour la mise en place et l'organisation. Cette soirée s'est déroulée dans les meilleures conditions. Le spectacle s'est terminé par un verre de l'amitié offert par la Municipalité. A renouveler sans aucun doute !

# FÊTES ET ÉVÈNEMENTS

## Accueil de la Radio RCF

Nous avons eu le plaisir d'avoir été choisi et d'avoir reçu Radio Chrétienne de France pour leur émission du samedi matin en direct de la mairie de Saint-Pont. Plusieurs intervenants ayant un intérêt hors du commun ou associatif sur la commune ont été interviewés.

**Madame TACHON** : Elle nous explique comment vit sa maman **Emma CHASSIN à 106 ans**. Madame CHASSIN a gardé toute sa mémoire, vit pratiquement en autonomie, se tient informée de l'actualité en lisant le journal tous les jours, et relate les nouvelles lors des repas, fait son petit tour au jardin. Pour sa fille, le fait de vivre entourée de sa famille est sans doute pour beaucoup à son exceptionnelle longévité en bonne santé. Une vie simple, sans excès et pourtant avec beaucoup de travail, entre la charge des travaux de la ferme et s'occuper de ses frères et sœurs. Une anecdote sur Madame CHASSIN : Son père est parti à la guerre de 14/18 alors qu'elle n'était qu'un bébé. Au retour de son père, elle a eu très peur de ce monsieur qu'elle ne connaissait pas et a dû s'habituer à sa présence. Nous souhaitons encore de belles années à Emma.

**BASTIEN LAPRUGNE** : détenteur d'un BTS agricole, jeune agriculteur installé depuis trois ans sur la Commune, tout d'abord avec son père, et ensuite en tant que chef d'entreprise. A la tête de 170 hectares de cultures céréalières, il est confronté, comme tous les agriculteurs, à la mondialisation. Il est pourtant important de garder une indépendance agricole. En ce jour d'avril, Bastien a évoqué la fermeture de la sucrière BOURBON, le bastion de la transformation de la betterave sur notre territoire. La décision finale n'est toujours pas prise. Les sècheresses successives mettent à mal les récoltes. A long terme, l'agriculture en générale devra, sans doute, être repensée. En complément du paiement additionnel pour les jeunes agriculteurs sur le premier pilier, les dispositifs existant sur le second pilier ont été renforcés et rénovés en 2018. En 2019, la Dotation Jeunes Agriculteurs, DJA (sous certaines conditions) a été renforcée.

**Aimée MOULIN** : Aimée a la responsabilité de l'église de Saint-Pont sous la conduite du diocèse. Chaque jour, elle fait en sorte que l'église soit ouverte, propre et entretenue. De nombreux visiteurs viennent admirer ce monument. Aimée surveille le bon déroulement des différentes cérémonies célébrées en l'église Saint-Mayeul. Dépendant de l'importante abbaye bénédictine de Menât, diocèse de Clermont-Ferrand, l'église est érigée au Moyen Âge. Des remaniements ont eu lieu au 18ème et 19ème siècles. La visite de l'Abbé Mayeul en 994 a donné son nom à l'église de Saint-Pont, qui sera par la suite rattachée à l'Abbaye de Souvigny.

**CELINE BRETEAU** : Présidente de l'association Tennis Club de Saint-Pont

Fort de 44 licenciés, et grâce à sa présidente Céline, le Tennis Club de Saint-Pont peut s'enorgueillir de titres départementaux. Sa devise est « convivialité, sport loisirs, sport plaisir ! ».

Durant l'année, le Tennis Club organise différentes festivités, notamment la brocante le dernier dimanche de juin et le concours de pétanque du 14 Juillet. Céline est la cheffe de file de cette association, qu'elle mène avec conviction, avec notamment les aides apportées par la Municipalité : structures (locaux et terrains) et subvention.

# FÊTES ET ÉVÈNEMENTS

## Accueil de la Radio RCF (suite)

**BERNADETTE BONNELYE** : Présidente du Club de l'Âge d'or.
36 ans que ce club existe. Aujourd'hui, 41 adhérents, dont 17 saint-pontois et saint-pontoises, se réunissent 2 fois par mois, essentiellement pour jouer aux cartes et au scrabble. Quatre fois par an, ils partagent des moments de convivialité autour d'un repas. Le souhait de Bernadette est que davantage d'administrés rejoignent le club.

**PIERRE PRADE** : Maire Honoraire.
Il nous parle avec passion du poète Alain Borne : Né à Saint-Pont, il a été élevé par quatre femmes : sa mère, sa sœur, sa grand-mère et sa tante. De ces tendres années au Château de Saint-Pont, il écrira de magnifiques poèmes sur notre beau village, décrivant ses coteaux, ses vallons, ses plaines. Bel homme, célibataire, il a eu une vie tumultueuse avec les femmes. Alain Borne a reçu le prix Antonin Artaud en 1953 pour son livre « *En une seule injure* ». Après le retour de son père à la fin de la guerre, il partira à Aubenas et continuera d'écrire. Un lycée de Montélimar porte le nom d'Alain Borne.

**NICOLAS PETIT-BARRAT** : Association Les Ballons en Folie
Il nous explique avec enthousiasme son parcours. Artiste sculpteur de ballon, clown blanc, échassier, il évolue sur demande. Nicolas intervient dans les fêtes de villages, pour des anniversaires. Il sait impressionner les petits et les grands, un émerveillement pour tous. C'est beaucoup de travail et de remise en question pour améliorer ses prestations, trouver de nouvelles idées et faire évoluer ses spectacles.

**CABINET MEDICAL** :
**Béatrice CONVAIN-KOENIG**, infirmière libérale, a fait part à la Municipalité en mai 2014 de son souhait d'ouvrir un cabinet d'infirmière libérale à Saint-Pont. La Commune a acheté une maison place de l'église, l'a rénovée et a anticipé en prévoyant deux bureaux professionnels avec une salle d'attente commune. L'élaboration du projet s'est effectué d'un commun accord avec notre future infirmière, celle-ci s'est installée en septembre 2015. Elle sera rejointe par **Louis JARDRY**, ostéopathe, diplômé de l'école de Saint-Etienne, qui s'installe à Saint-Pont en mars 2017.

En juin 2018, **Eléonore GUILLOT**, masseur-kinésithérapeute, décide de rejoindre le cabinet médical aux cotés de Béatrice, avec qui elle partage le cabinet. Cette belle entente permet d'apporter à leurs patients un réel service. Les saint-pontoises et saint-pontois leurs font confiance, mais également les habitants des communes avoisinantes.

# SERVICES

## BIENVENUE Á LA PENSION ÉLEVAGE DE LOUDENKA

« *Nous sommes Marie, Thierry et Charlotte, notre fille. Nous arrivons d'Ugine en Savoie, avec notre élevage de Leonbergs pour reprendre l'activité de la pension canine et féline du Domaine de l'Alliat, sous le nom de LOUDENKA (initiales de nos tout premiers chiens). Avec ce changement radical de vie, nous laissons une très belle région pour en découvrir une nouvelle afin d'accomplir notre projet*. »
Bienvenue à vous et bonne réussite dans votre entreprise !

## BIENVENUE Á VALÉRIE MAYET

« Je vous propose mes services de couturière, tapissier d'ameublement pour :
- habillement (réparation, retouches, ourlets, fermetures éclairs, etc.)
- ameublement (rénovation, transformation fauteuil, coussins, etc.)
N'hésitez pas à redonner une seconde vie à vos fauteuils
et un nouveau look à vos vêtements !!! »
Valérie MAYET 6 Route de Vendat SAINT-PONT
04 70 90 51 30 06 37 46 65 24
Soyez nombreux à en profitez !

## BIBLIOTHÈQUE À LA MAIRIE

**Aux heures d'ouverture de la mairie, accès libre et gratuit, sans inscription préalable**. Pour grands et petits : Romans, policiers, BD, thrillers, histoire, géographie, mais aussi bricolage, couture, décoration, tricot, cuisine etc. La bibliothèque départementale passe tous les 3 mois pour un renouvellement complet, vous pouvez commander LE livre que vous avez repéré !

## LA MÉDIATHÈQUE DIGITALE

C'est la plateforme numérique de la médiathèque départementale. Elle propose une offre numérique riche et variée à l'ensemble des bourbonnaises et bourbonnais, avec un contenu gratuit, à la fois culturel (cinéma, livres, presse) et social (autoformation, remise à niveau, code Rousseau, langues étrangères, etc.).

Pour accéder à cette offre, il suffit d'être inscrit dans une bibliothèque de l'Allier. Chaque abonné bénéficie alors d'un prêt de 10 documents par mois, sur la base d'un abonnement par famille.

Plus d'infos sur www.mediatheque.allier.fr

# SERVICES

## LA BOURBON'NET : LE BUS ITINÉRANT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL SUR LA ROUTE DE NUMÉRIQUE

13 millions de personnes sont exclues du numérique en France. Cette situation met en difficulté de nombreuses personnes dans leur vie quotidienne. Chef de file des solidarités sociales et territoriales, le Conseil Départemental de l'Allier entend relever le défi majeur de l'inclusion numérique aux côtés des autres acteurs bourbonnais (collectivités, administrations, associations, etc.). La collectivité a ainsi adopté un Plan Numérique Allier en octobre dernier, assorti de nombreuses actions concrètes.

LA BOURBON'NET
Bus itinérant du Conseil départemental
sur la route du numérique

Parmi celles-ci figure la mise en circulation d'un bus numérique : la Bourbon'Net. Ce véhicule, équipé d'un accès gratuit à Internet, sillonne les routes départementales depuis le 28 octobre 2019, pour accompagner les habitants dans leurs démarches administratives en ligne (santé, famille, inscription en maison de retraite, paiement des impôts, billets de train…) et les aider dans l'utilisation des outils du numérique (accès gratuit à des tablettes connectées, découverte d'une imprimante 3D…). A l'intérieur du bus, deux agents formés sont prêts à accueillir le public, dans un cadre chaleureux et convivial. Le bus a vocation à circuler auprès des communes non pourvues d'une offre de médiation numérique et de points d'accueil (CAF, MSA, CARSAT, CPAM…), pour s'adapter aux besoins des populations en complémentarité avec les actions existantes et à venir dans l'Allier. Signe de reconnaissance et de la qualité des services rendus, la Bourbon'Net vient d'être labellisée Bus France Services par l'Etat. Plus d'informations : téléphone : 07 85 12 41 46 - courriel : bourbonnet@allier.fr - www.allier.fr

## LE DOSSIER MÉDICAL PARTAGÉ À VOTRE PORTE

DMP

La Municipalité a accueilli deux représentantes de la CPAM de l'Allier pour la présentation du Dossier Médical Partagé (DMP). Démarche pilote dans le département, l'idée est de déclencher auprès des assurés l'ouverture de leur DMP. Plusieurs habitants de Saint-Pont et des alentours sont venus créer leur dossier avec l'assistance des interlocutrices de l'Assurance Maladie.
« Trois minutes pour l'ouvrir, gratuit et confidentiel, le Dossier Médical Partagé conserve et sécurise vos informations de santé, surtout celles que vous risquez d'oublier ». Fruit d'une initiative des professionnels de santé, le Dossier Médical Partagé (DMP) est un service proposé par l'Assurance Maladie. « Il vous permet d'accéder à vos informations médicales, de les partager avec votre médecin traitant et tous les professionnels de santé qui vous prennent en charge, même à l'hôpital. »

« A part vous, seuls les professionnels de santé autorisés (votre médecin traitant, infirmier, pharmacien…) peuvent le consulter. La transmission de vos antécédents médicaux est simplifiée et les examens ou prescriptions inutiles sont évités. En effet, toutes les informations utiles à une prise en charge médicale y figurent : vos antécédents, vos allergies éventuelles, les médicaments que vous prenez, vos compte-rendu d'hospitalisation et de consultation, vos résultats d'examens comme les radios, etc. En cas d'urgence, le DMP permet aussi de joindre vos proches grâce aux coordonnées enregistrées à l'intérieur. Les informations contenues dans votre DMP sont personnelles et confidentielles. Elles relèvent du secret professionnel. »

**Comment créer votre Dossier Médical Partagé ?**
Plusieurs possibilités pour ouvrir son DMP : dans tous les cas, n'oubliez pas votre carte Vitale.
- sur le site www.dmp.fr, à l'accueil de votre caisse primaire d'assurance maladie,
- chez le pharmacien, auprès d'un professionnel de santé ou d'un établissement de santé équipé.

# INTERCOMMUNALITÉ

## DYNAMIQUE SPORTIVE : TERRE DE JEUX 2024

***VICHY COMMUNAUTÉ REJOINT OFFICIELLEMENT LA COMMUNAUTÉ TERRE DE JEUX 2024 !***

En 2024, la France va organiser le plus grand événement sportif de la planète, et Vichy Communauté participera à cette fête exceptionnelle suite à l'obtention du label Terre de Jeux le 20 novembre 2019 au Congrès des Maires !

Dès aujourd'hui et jusqu'en 2024, le label « Terre de Jeux 2024 » propose à tous les territoires de France et à leurs habitants de participer aux temps forts des Jeux, et de développer leurs propres actions pour mettre encore plus de sport dans le quotidien de leurs habitants. Pour cela, le comité d'organisation a défini trois objectifs : partager les émotions du sport, mettre plus de sport dans le quotidien des habitants, animer et faire grandir la communauté de ceux qui sont passionnés par les Jeux.

Vichy Communauté a déjà engagé plusieurs actions et événements festifs autour du sport : « Les journées olympiques », « l'Université d'été des Étoiles du Sport », «la classe Pierre DE COUBERTIN-Alice MILLIAT». L'obtention du Label «Terre de Jeux» ouvre aussi le droit à candidater pour faire partie de la liste officielle des Centres de Préparation aux Jeux et espérer accueillir des délégations étrangères lors de leur entraînement avant les Jeux. En effet, en 2024, des délégations sportives du monde entier se réuniront à Paris pour participer aux Jeux Olympiques et Paralympiques. Vichy Communauté et le CREPS Auvergne-Rhône-Alpes-Vichy candidatent conjointement pour les accueillir !

## MAISON DE L'HABITAT

***Service gratuit—Votre projet de rénovation commence ici !***

Accessible depuis le hall de l'Hôtel d'agglomération, la Maison de l'Habitat se situe en centre-ville de Vichy et vous accueille sans rendez-vous du lundi au vendredi. Quel que soit votre projet et vos ressources, la Maison de l'Habitat est là pour vous aider à réussir vos travaux. Des professionnels du bâtiment vous accompagnent gratuitement pour identifier vos besoins, procéder au diagnostic de votre logement et vous orienter vers des artisans qualifiés. Ce service de Vichy Communauté vous renseigne sur les aides financières auxquelles vous pouvez prétendre. Tout projet de rénovation, quelles que soient les ressources de son propriétaire, peut bénéficier de subventions.

Travaux d'isolation, remplacement de menuiseries, chauffage, aménagement de sanitaires... Venez présenter votre projet ! habitat@vichy-communaute.fr

## CONSERVATOIRE INTERCOMMUNAL

Le nouveau site du Conservatoire de l'agglomération a ouvert ses portes le 18 novembre, à Cusset dans un ancien bâtiment du Lycée de Presles. Le public a eu l'occasion de le découvrir lors d'une semaine inaugurale du samedi 30 novembre au vendredi 6 décembre 2019, avec des concerts, animations et conférences. Cet équipement de 2 750 $m^2$ sur quatre niveaux accueille 940 élèves sur les 1 320 inscrits sur la totalité des 4 sites du conservatoire : site de Cusset-Vichy, site de Saint-Germain-des-Fossés, site de Bellerive-sur-Allier et site de Saint-Yorre. Des élèves qui viennent de 33 des 39 communes de l'agglomération dont Saint-Pont mais aussi au-delà. Il faut dire que le nouveau site de Cusset-Vichy offre des conditions d'études optimales dans un environnement moderne avec 33 salles de cours parfaitement insonorisées, un auditorium de 200 $m^2$, une salle d'éveil musical pour les plus petits, une vaste partothèque, des espaces d'attente conviviaux et lumineux…. En complément, d'ici quelques semaines, un studio d'enregistrement et des cours de musique assistée par ordinateur viendront compléter l'offre en musiques actuelles et le nouveau volet numérique du conservatoire.
www.vichy-communaute.fr/le-conservatoire

# INTERCOMMUNALITÉ

## *RAPPEL : SERVICES DISPONIBLES SUR SAINT-PONT*

### MISE À DISPOSITION DES VÉLIB'

Deux vélos avec assistance électrique sont disponibles pour un prêt réservé aux habitants de Saint-Pont.

**Réservation** : par téléphone à la Mairie aux heures d'ouverture au 04 70 90 52 02 (ou laisser un message) ou par e-mail : mairie.saint-pont@wanadoo.fr

***Documents à présenter*** *: pièce d'identité, une attestation de responsabilité civile, à remplir un contrat de location par vélo emprunté, un chèque de caution de 400€. La durée du prêt ne peut excéder 3 jours consécutifs. Le locataire doit être âgé de plus de 16 ans.*

### TRANSPORT À LA DEMANDE « MOBIVAL' » et « MOBILAND »

Service de transport à la demande accessible à tous les habitants de Saint-Pont âgés de plus de 12 ans. Une ligne directe Saint-Pont / Vichy « Centre » ou « Gare ». Le trajet de **2€ (4€ aller-retour)** - (hors dimanches et jours fériés). Pour devenir usager, il vous suffit d'adhérer au service. L'adhésion est gratuite, un bulletin d'inscription est à votre disposition en mairie ou téléchargeable sur *www.mairie-saint-pont.fr (rubrique « cadre de vie/pratique/déplacements ») ou sur www.accueil-vichy-communaute.fr*.

Vous êtes inscrit ! Rien de plus facile pour profiter de ce service : **un numéro de téléphone unique 04 63 64 72 00** (prix d'un appel local). **Vous devez appeler ce numéro la veille de votre voyage avant 17h**. Le véhicule vous prendra en charge devant la mairie.

***« Mobiland » : un dispositif de prise en charge à domicile pour les personnes à mobilité réduite, détentrices de la carte de « mobilité inclusion invalidité », renseignez-vous auprès de Vichy Communauté ou à la mairie de Saint-Pont.***

## PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL : FAVORISER LES CIRCUITS DE PROXIMITÉ

Dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial « Manger mieux, un enjeu local », le carnet des producteurs locaux est un outil de communication mis à disposition de la population pour s'approvisionner localement. Au total, ce sont près de 400 agriculteurs qui produisent sur notre territoire. Une centaine d'entre eux a choisi la vente directe ou en circuit court (un intermédiaire maximum). C'est pour donner un coup de pouce à ces initiatives que Vichy Communauté a édité un guide présentant 80 producteurs réunis autour d'une charte de confiance et de valeurs. Ces producteurs illustrent le paysage alimentaire du territoire, venez les découvrir en téléchargeant le guide sur :
*https://www.vichy-communaute.fr/alimentation/*

# CHEMINS DE RANDONNÉE

## PLAN DÉPARTEMENTAL DES ITINÉRAIRES DE PROMENADE ET DE RANDONNÉE (PDIPR)

Le Conseil Départemental de l'Allier, lors de sa réunion du 22 juillet 2019, a approuvé l'actualisation de son Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR). Il est constitué de chemins non goudronnés susceptibles de servir de support aux déplacements doux et à la création de réseaux de randonnée.

Dans le cadre de cette mise à jour du PDIPR, les conseils municipaux suivants ont proposés leurs modifications : Arpheuilles-Saint-Priest, Audes, Billy, Bost, Brugheas, Charmeil, Chazemais, Cognat-Lyonne, Cosne-d'Allier, Creuzier-le-Neuf, Creuzier-le-Vieux, Espinasse-Vozelle, Haut-Bocage, Lamaids, Lavault-Sainte-Anne, Magnet, Mariol, Montluçon, Nassigny, Quinssaines, Reugny, Ronnet, Saint-Genest, Saint-Germain-des-Fossés, Saint-Marcel-en-Marcillat, Saint-Martinien, Saint-Pont, Saint-Rémy-en-Rollat, Sainte-Thérence, Saint-Victor, Sauvagny, Serbannes, Teillet-Argenty, Terjat, Vallon-en-Sully, Vaux et Vendat.

**LISTE DES CHEMINS SAINT-PONTOIS INSCRITS AU PLAN DÉPARTEMENTAL DES ITINÉRAIRES DE PROMENADE ET DE RANDONNÉE**

1- chemin de Chambarande à Chaussecourte
2- chemin de Chaussecourte à Champoux
3- chemin de Champoux
4- chemin des Froteaux
5- chemin de la Vaure Orientale
6- chemin de la Chaume des Marelles à la Vaure
7- ancien chemin de Broût-Vernet à Saint-Pont
8- chemin du Suchet
9- chemin vicinal ordinaire n° 5 des Sardons à Saint-Pont
10- chemin de la Chapelle à Saint-Pont
11- chemin des Coureix Méridionaux
12- chemin des Ronchauds
13- chemin de Tétou aux Rases
14- chemin vicinal ordinaire n° 27 de la Lécholle à Vendat
15- chemin du Bois de Coutaillon
16- chemin des Grands Gaudons à Vendat
17- chemin de Banelle à l'Alliat
18- chemin vicinal ordinaire n° 33 des Grands Gaudons à Cognat-Lyonne
19- chemin de Mirabeau
20- chemin de Lapras
21- chemin des Grelets aux Vieilles Rentes
22- chemin des Brunets
23- chemin de La Creuse
24- chemin de Chambarande
25- chemin de Chambarande au cimetière
26- chemin de la Chaume Bénite Occidentale au cimetière
27- chemin de la Côte du Château
28- chemin des Patureaux Bardet
29- chemin du Moulin-Félix aux Perilles
30- chemin des Perilles
31- chemin du Bassignat aux Perilles
32- chemin des Coureix Septentrionaux
33- chemin des Coureix à Vodot
34- chemin de la Motte-Audin
35- chemin des Gaudons en limite avec Espinasse-Vozelle
36- chemin de Fromentalei
37- chemin des Bois-Dieu
38- chemin des Bois-Dieu aux Bois des Souches
39- chemin des Rases
40- chemin des Chaumes
41- chemin du Riz
42- chemin de la Vaure au Cognet
43- chemin de la Vaure

# CHEMINS DE RANDONNÉE

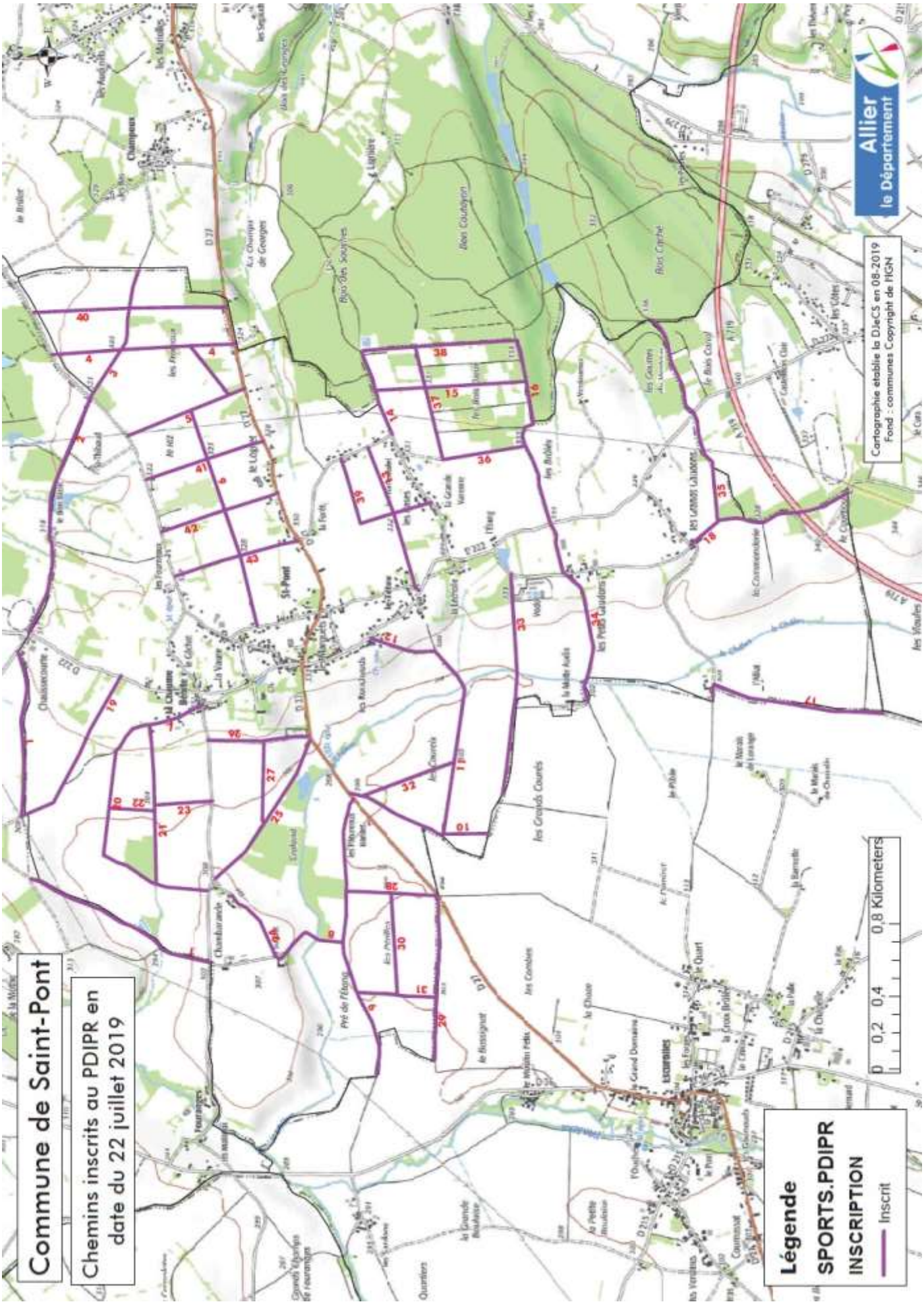

# ÉCOLE

**Voici un résumé en images de l'année 2018-2019 à l'école de Saint-Pont où étaient scolarisés 23 CM2.**

Vue sur la mal coiffée et la cathédrale depuis le Jacquemart

***12 octobre 2018*** : participation au festival de cinéma Jean Carmet le matin puis visite guidée de Moulins : la cathédrale, le Jacquemart, les vieilles maisons et ruelles anciennes….

Façade rénovée de la cathédrale

Le Jaquemart

***18 décembre 2018 :*** une journée festive pour la fin de l'année a été organisée pour rassembler 2 classes du RPI, les CP/CE1 du Mayet d'École avec les CM2 de Saint-Pont.

Ce moment agréable fut l'occasion de rassembler des élèves qui sont d'ordinaire éparpillés sur les classes du RPI, de réunir des fratries. Nous avons cuisiné des bûches de Noël tous ensemble, que nous avons dégusté avec le Père Noël lors de sa venue et nous lui avons également chanté ses chansons préférées !

***Le 24 janvier 2019 :*** première neige… Pas de transport scolaire… Avec les quelques élèves présents, nous en avons profité pour passer une journée « différente »

***21 mars 2019*** : salon Dino Fabulo : En liaison avec une classe de 6ème, nous avons rencontré l'auteure Irène Cohen-Janca pour son album « Ruby » ainsi que l'illustrateur Marc Daniau. Cet album raconte l'histoire vraie de Ruby Bridges, 1ère petite fille noire américaine à aller à l'école des Blancs.

***22 mars 2019*** : Accueil dans notre classe d'une auteure et illustratrice de BD « Karinka ».
Tout l'après-midi, elle nous a présenté ses livres, initié au dessin et raconté des histoires. Rencontre passionnante et très enrichissante pour les élèves.

# ÉCOLE

***3 mai 2019*** : Clermont-Ferrand : Le matin, la classe a visité le musée Henri Lecoq expliquant la classification des êtres vivants. Nous avons pique-niqué au jardin Lecoq. L'après-midi fut consacré à la découverte du musée « L'aventure Michelin »

***4 juillet 2019*** : journée « révolutionnaire » au manoir de Veygoux à Charbonnières les Varennes.
Pour terminer l'année et renforcer les notions d'histoire sur la révolution française, nous nous sommes replongés en 1789 pour revivre une partie de l'Histoire de France.

Toute l'année un projet artistique et culturel « Chrysalide » a été mené dans la classe avec 2 artistes : une plasticienne spécialisée dans le tissu Evelyne Boudot et un acteur de théâtre et metteur en scène Hervé Morton. Ce projet était mené dans une autre classe du département (celle d'Espinasse-Vozelle). Voici un aperçu des réalisations plastiques (activités de tissage) et des séances d'improvisation théâtrale.

Trois rencontres avec les artistes ont ponctué notre année et le travail a été poursuivi en classe. La rencontre finale a permis de présenter à l'autre classe le travail mené. Ce fut une belle journée qui s'est déroulée dans la salle polyvalente de la Commune.

# ASSOCIATIONS

## TENNIS CLUB

Le Tennis Club de Saint Pont est une association qui permet à tous de pratiquer le tennis dans la convivialité.
Il est possible d'intégrer les équipes pour participer aux compétitions.

Licence adulte : 60€ Licence enfant : 35€

Le club comptait 44 licenciés dont 15 enfants répartis en 3 groupes, 2 à Saint-Pont et 1 à Broût-Vernet. Les cours sont assurés par Anne-Marie KELLER et Céline BRETEAU.

Cette saison sportive 2019 a été chaotique. En effet, la participation aux compétitions s'est avérée difficile, beaucoup de blessés au sein des effectifs.

L'année 2019 a démarré avec sa traditionnelle galette des rois, pendant laquelle les cadeaux de Noël (entrées au cinéma) ont été remis aux enfants.

La brocante organisée le dernier dimanche de juin, a subi les effets de la chaleur, seulement 23 exposants. Le concours de pétanque du 14 juillet a eu succès mitigé, 32 doublettes.

De plus, le local du tennis a été vandalisé, du matériel neuf comme la plancha ont été volés.

Le traditionnel méchoui a clôturé la saison 2019.

Le 15 septembre, 5 joueuses ont participé au TMC organisé par le Comité de Tennis de l'Allier à la Maison de la Raquette d'Yzeure. Elles ont pu jouer 4 matchs et profiter des soins de bien-être proposés.

L'investissement des membres du club pour les manifestations permet sa pérennité, ce qui est un fait rare pour un club « rural ».

L'association remercie la Municipalité de la mise à disposition du terrain de tennis ainsi que des structures pour l'accueil des équipes adverses, de son aide financière, et du prêt de la salle polyvalente pour assurer les cours de tennis des enfants en période hivernale.

Les participantes au TMC

***Bureau :***

Présidente : Céline BRETEAU

Secrétaire : Véronique BARBARIN

Trésorière : Aurore BONIN

**CONTACT :**
Présidente : Céline BRETEAU
au 04.70.90.58.37
ou 06.14.92.00.99

***Pour suivre la vie du club, retrouvez nous sur notre page Facebook.***

# ASSOCIATIONS

## CLUB DE L'ÂGE D'OR

Le Club de l'Âge d'Or de Saint-Pont a été créé le 2 février 1983, mais le nombre de ses adhérents diminue et ils ne sont pas remplacés. Il y a pourtant de jeunes retraités dans notre belle Commune qui pourraient apporter des idées pour de nouvelles activités.

Les portes de la salle polyvalente sont ouvertes, pour notre Club, deux fois par mois les 2ème et 4ème mardi.

Les activités actuelles sont :

- ◊ jeux de cartes (belote, tarot, belote à la mélée), et jeux de société,
- ◊ scrabble,
- ◊ courte randonnée ou jeu de boules si le temps le permet,
- ◊ à définir.....

Vers 16h30 un copieux goûter est servi.

Il y a également :

- ◊ 4 repas dont la sortie friture et cuisses de grenouilles,
- ◊ 2 concours de belote ayant un franc succès,
- ◊ 1 pièce de théâtre.

Nous participons également aux sorties organisées par le Club de l'Amitié d'Espinasse-Vozelle. Venez nombreux, nous vous attendons !!

Le Club remercie la Municipalité pour le prêt de la salle polyvalente ainsi que pour son aide financière.

**CONTACT :**

| | | |
|---|---|---|
| Présidente : | Bernadette BONNELYE | 04.70.90.58.67 |
| Vice-présidente : | Denise BARDOT | 04.70.90.52.09 |
| Trésorière : | Marie-Ange LAPRUGNE | 07.86.13.34.62 |
| Secrétaire : | Christian DEISS | 06.75.87.39.41 |

# ASSOCIATIONS

## OBJECTIF TERRE

Association Objectif TERRE pour aider, protéger et mieux connaître la planète dans les petits gestes de notre quotidien.

Objectif TERRE organise divers ateliers ou actions pour se rencontrer, partager, apprendre et créer ensemble. Cette année, nous avons appris entre autre à fabriquer du savon, nous avons fait du woofing chez un maraîcher de la Montagne Bourbonnaise, une promenade dans le Cézallier, préparé des légumes lacto-fermentés, partagé des repas de plantes sauvages et échangé des poèmes.

La 3ème guinguette d'Objectif TERRE était sous le signe de l'amitié et de la paix avec un magnifique « Bal Trad. » et un buffet de plats de pays différents.

Pour cette année, les actions tourneront autour d'une thématique : « Les Arbres, Aux Racines de La Vie ».

Du 15 décembre 2019 au 31 janvier 2020 à Cusset, aux Arcades, et en février 2020 à Châtel-Montagne à la Maison du Patrimoine, une exposition de tableaux sur les arbres sera présentée, accompagnée de conférences, de contes et de musiques. Dès septembre 2019, création de textes en musique avec le chanteur compositeur Clermontois Karim CHANANE à partager lors de nos repas-échanges, ou bien dans les écoles, les bibliothèques ou les maisons de retraites. Le 23 et 24 novembre 2019, Objectif TERRE était présente à la « Faites de la Récup' » au Palais du Lac à Vichy avec l'exposition d'un salon fait de matériaux de récupération.

**Renseignements :**

*Association Objectif TERRE—1 chemin de l'Alliat*

*03110 SAINT PONT - Tél : 04 70 90 53 77*

*mail: objectif.terre23@orange.fr*

## LES BALLONS EN FOLIE

Toujours perché ! Le clown des Ballons en Folie saura vous surprendre avec ses ballons sculptés. Spécialiste des déambulations et de l'animation de rue, il sera le partenaire idéal des défilés et autres fêtes de village.

***Nicolas Petit-Barat***

***Clown échassier***

**N'hésitez pas à me contacter :**

Infos : « Les ballons en folie »
18 bis Rue d 'Eau—03 110 Saint-Pont
tel : 06.81.49.38.63

Mail : lesballonsenfolie@gmail.com

Facebook : page « les ballons en folie »

# ASSOCIATIONS

## SOUVENIR FRANÇAIS

Cette année encore, le Souvenir Français de Saint-Pont a participé à de nombreuses cérémonies dans le département. L'année 2019 fut notamment marquée par la cérémonie qui eut lieu le 26 juillet à Saint-Rémy-en-Rollat en hommage aux quatre résistants fusillés le 25 juillet 1944 en forêt de Marcenat, avec la remise à titre posthume de la médaille de la Résistance Française, la Croix du Combattant Volontaire de la Résistance Française et la Médaille Commémorative 1939/1945 à Frédéric MARCUS, ancien légionnaire d'origine hongroise.

Cérémonie au Monument aux Morts de Vichy avec la présence d'un détachement du Régiment canadien des Fusiliers du Saint Laurent

L'Association du Souvenir Français a pour but d'entretenir et rénover les tombes d'hommes et de femmes morts pour la France ainsi que des monuments commémoratifs. Elle participe également au devoir de mémoire en commémorant les événements marquants de notre histoire et en transmettant aux générations futures les valeurs de la Patrie.

Cérémonie commémorative des Combats et de la Libération de Broût-Vernet

Le Souvenir Français de Saint-Pont est également présent lors des cérémonies du 8 mai et du 11 novembre où nous sommes ravis de voir que de nombreux saint-pontois, dont la jeune génération, sont présents afin d'honorer les saint-pontois morts pour la France. L'association remercie la Municipalité pour son aide financière.

Repas du Souvenir Français du 11 novembre 2019

**CONTACT** à Saint-Pont :
Patrick DUFOUR
06.76.61.07.49

# CENTRE DE SECOURS D'ESPINASSE-VOZELLE

Le centre de secours d'Espinasse-Vozelle a connu cette année une hausse de 37 % de ses interventions en comptabilisant près de 300 départs en 2019.
Depuis 2018, la dotation d'un véhicule paramédicalisé (armé par un infirmier protocolé) génère à lui seul plus de 20 % des interventions. Par ailleurs, les motifs à caractères sociaux contribuent à l'évolution d'une activité toujours plus forte. Ainsi, l'assistance aux personnes représente 90 % de nos missions.
Côté incendie en 2019, la canicule a concentré à elle seule plus de la moitié des départs et nécessité une forte mobilisation pour intervenir sur les feux de végétation qui ont fleuris dès le mois de juin et ce, jusque fin septembre.
La disponibilité des Sapeurs-Pompiers du CS d'Espinasse-Vozelle a non seulement permis de répondre à la demande croissante sur le secteur, mais également d'intervenir en renfort sur les communes voisines (Vichy, Bellerive s/Allier, Gannat, …), représentant un tiers des interventions. Dans ce contexte, les besoins en personnels sont réels. Quatre nouvelles recrues sont venues renforcer notre corps qui est constitué aujourd'hui de 24 sapeurs-pompiers, dont 6 personnels féminins.
Enfin, l'ensemble du personnel remercie la population de l'accueil qui lui est réservé à l'occasion de la distribution des calendriers en fin d'année, et nous remercions la Municipalité pour sa contribution financière.

**VOUS** avez entre 16 et 60 ans, **VOUS** avez la passion de « porter secours », **VOUS** habitez sur les communes d'Espinasse-Vozelle, Vendat, St Pont, Escurolles et Cognat-Lyonne : n'attendez plus : **Rejoignez-nous!** Nous attendons votre visite au centre de secours tous les vendredis de 18H à 20H.

auto-ies.com
Depuis plus de 30 ans, notre priorité : votre satisfaction !
VÉHICULES NEUFS ET OCCASIONS
VRAIMENT MOINS CHERS
LIVRAISON
FINANCEMENT
REPRISE
Très bien 4,8/5,00
04 70 30 87 60

DESIAGE ANTHONY
PLOMBIER CHAUFFAGISTE
DÉPANNAGE - INSTALLATION - ENTRETIEN - CRÉATION/ RÉNOVATION DE SALLE DE BAIN
DESIAGE ANTHONY
55 ROUTE DE VENDAT
03110 SAINT PONT
TEL. : 04 63 88 95 52
PORT. : 06 46 63 13 29

"Les Jardins du Bord de Sioule"
Horticulture et Maraîchage
04.70.56.87.69
06.83.45.00.44
route de St germain de salles
03800 JENZAT
Brahim HELLAL

# ENVIRONNEMENT

⇒***DEPÔTS SAUVAGES :***

Cette année encore, nous avons constaté de nombreux dépôts sauvages de déchets et autres encombrants. Nous vous rappelons qu'il existe 3 points tris sur le territoire de la Commune :

- Le Gâchât route de Lourdy : Point Verre et Point Plastique
- Chemin Ferré : Point Verre et Point Plastique
- Salle polyvalente : Point Vêtements

Pensez à vous procurer votre badge pour accéder aux nombreuses déchetteries alentour.

5 novembre 2019—sur le parking du cimetière qui venait d'être nettoyé pour le défilé du 11 novembre.

⇒***REGLEMENTATION SUR L'ELAGAGE DES HAIES ET ARBUSTES :*** L'article D. 161-24 du Code rural et de la pêche maritime prévoit que : "*Les branches et racines qui avancent sur l'emprise des chemins ruraux doivent être coupées, à la diligence des propriétaires ou exploitants, dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation du chemin. Les arbres, arbustes, haies, branches doivent en outre être élagués régulièrement afin de ne pas toucher les réseaux aériens d'électricité, d'éclairage public et de téléphone installés sur le domaine communal. Dans le cas où les propriétaires riverains négligeraient de se conformer à ces prescriptions, les travaux d'élagage peuvent être effectués d'office par la commune, à leurs frais, après une mise en demeure restée sans résultat.*" **Nous demandons aux propriétaires ou à leurs représentants d'entretenir leurs plantations et haies dépassant sur le domaine public. Un geste citoyen pour le bien de tous...**

⇒ **Plan Climat Allier**

Initiée par le SDE03, syndicat de l'énergie de l'Allier, la démarche « Plan Climat Air Energie Territorial, PCAET » de l'Allier rassemble les onze intercommunalités bourbonnaises, dans un projet territorial ambitieux et innovant. Démarche unique en France, elle offre l'opportunité de réaliser et décliner des plans Climat adaptés à chaque territoire. La réflexion collective est engagée ! Elus, citoyens, associations, entreprises, artisans, acteurs du monde agricole, industriel, éducation, etc. pour mener des actions de sensibilisation, formation, installations, en matière de production d'énergies renouvelables, mobilité douce, rénovation de logements, etc. Cette démarche vous intéresse ? Vous souhaitez y contribuer ? Retrouvez plus d'infos sur : www.planclimat-allier.fr

Plan Climat Allier

www.planclimat-allier.fr

SDE 03

# ENVIRONNEMENT

Flyers disponibles en mairie.

**N'hésitez pas à demander plus de renseignements.**

## *AMBROISIE : attention Allergies !*

## *Les Conseils de prudence : la tactique ANTI-TIQUES*

## *Maladie de LYME : la prévention des piqûres de tiques*

**A NOTER : COLLECTE DES ENCOMBRANTS**

**LE MERCREDI 5 FÉVRIER 2020**

***Pensez à vous inscrire en mairie.***

# ENVIRONNEMENT

SICTOM SUD-ALLIER

# LE TRI + SIMPLE

**100% DES EMBALLAGES ET DES PAPIERS SE TRIENT**

**Dès le 1er mai 2019, les consignes de tri évoluent sur l'ensemble du département de l'Allier : dans les bacs, sacs ou colonnes de tri (jaunes), nous devrons déposer tous nos emballages et papiers (sauf le verre).**

En 2016, les 5 collectivités compétentes pour la gestion des déchets du département, ont décidé de se réunir et de créer une société publique locale, ALLIER TRI, pour permettre la simplification du geste de tri, dès le 1er mai 2019, de manière anticipée par rapport à la réglementation nationale.

Un centre de tri départemental a ainsi été créé à Chézy et va désormais accueillir et trier 100% des emballages et des papiers déposés par tous les Bourbonnais dans leur bac/sac ou colonne jaune.

## ▼ 100% DES EMBALLAGES

### CARTON

BRIQUES

CARTONNETTES

BOÎTES

### MÉTAL

BOUCHONS · CAPSULES · COUVERCLES
BLISTERS MÉDICAMENTS...

BOÎTES · CONSERVES · AÉROSOLS
CANETTES · TUBES

### PLASTIQUE

POTS · BOÎTES · BARQUETTES

SACS ET FILMS PLASTIQUES

FLACONS · BIDONS · BOUTEILLES · TUBES

**NOUVELLES CONSIGNES**

**À SAVOIR :**

- **Ne pas imbriquer** plusieurs emballages.
- **Ne pas laver** les emballages mais bien les vider.

**À NE PAS METTRE :**

- ✘ Divers objets (jouets, papier peint...)
- ✘ Le verre

## ▼ 100% DES PAPIERS

JOURNAUX · PUBLICITÉS · MAGAZINES · LIVRES · CATALOGUES · CAHIERS · ENVELOPPES · SACS...

**Attention :** séparer le film plastique de votre magazine (publicité) avant de mettre les deux objets au tri.

Pour tout renseignement, contactez le SICTOM Sud-Allier

N° Vert 0 800 831 628

Rejoignez-nous sur notre site : www.sictomsudallier.fr - Et sur Facebook

# Centre Social La MAGIC

(**M**aison d'**A**nimation **G**lobale et d'**I**nitiatives **C**ollectives)

**L'Association Centre Social La MAGIC s'engage, depuis 1962 auprès des habitants, des entreprises, des associations, des élus… pour développer une dynamique de projets concertés sur un territoire regroupant 24 communes. Ouvert à toutes les initiatives d'intérêt général, à tous les projets d'habitants, les bénévoles, le personnel et le conseil d'administration de La MAGIC s'attachent à œuvrer pour le bien être de toutes les générations**

## ANIMATIONS PONCTUELLES

**Enfants, ados, adultes et aînés**
Découverte culturelle, sportive, de loisirs entre pairs ou de manière intergénérationnelle.

**Appui aux Conseil Municipaux d'Enfants**

**Séjours enfants, ados, aînés**

## PÔLE SÉNIORS

**Accompagnement individuel et collectif**

**Animations :** conférence, ateliers mémoire, informatique, séjours…

**Ateliers annuels** : marchons dans nos campagnes

## VIE ASSOCIATIVE

**Une question, un besoin pour votre Association ?**
**Le SAVA est présent pour vous guider :**
(Règlementation associative, promotion de vos actions et de votre association, financements, mutualisation de moyens…)

**+ d'infos :**
**Contactez Emilie ou Pierre**
**04.70.58.20.68**

## PÔLE SOCIAL

**Ateliers d'accès à l'emploi**

**Accès aux soins et aux démarches de santé**
(Conventionnement avec la CPAM)

## ATELIERS ANNUELS

(Proposés sur les communes de Broût-Vernet, et Chantelle)

**Enfants-ados :** guitare, cirque, théâtre
**Adultes :** couture, relaxation, pilâtes, cirque, renforcement musculaire, théâtre, lecture partagée, qi-gong, atelier d'écriture sur le thème de la parentalité, atelier de découverte des vins.
**Vous avez d'autres propositions,**
**Contactez Johanie et Edith**
**04.70.58.20.68**

## SERVICES

**Service mandataire d'aide à domicile**
Besoin d'aide dans votre fonction employeur, ce service est pour vous

**Transport de personnes**
Les jeudis, pour aller au marché de Broût-Vernet

**Achats groupés**
Fuel, granulés : des économies assurées

**Organisation d'anniversaires**
Programme adapté à votre enfant

**Local de répétition autogéré à Chantelle**

## PÔLE FAMILLE

**Lieu d'Accueil Enfants Parents**
(Tous les vendredis de 9h à 12h)

**Ateliers et séjours en famille**

28, Rue de la Chaume 03110 BROUT-VERNET
Tél : 04 70 58 20 68
E-mail : contact@lamagic.fr
Accueil du lundi au vendredi 9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

**Retrouvez plus d'informations sur : www.lamagic.fr**

Centre Social La M.A.G.I.C
Maison d'Animation Globale et d'Initiatives Collectives

# INFORMATIONS DIVERSES

## AGENDA 2020

- Vendredi 10 janvier 2020 à 19h : Vœux du Maire.
- Mercredi 5 février 2020 : Collecte des Encombrants du SICTOM Sud Allier.
- Vendredi 8 mai 2020 : Cérémonie de la Victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie, la fin de la seconde guerre mondiale 1939/1945.
- Vendredi 29 mai 2020 : Fête des Voisins à partir de 19h à la salle polyvalente.
- Samedi 30 mai 2020 : La ronde des villages - animations sur toute la journée.
- Dimanche 28 juin 2020 : Brocante organisée par le Tennis Club.
- Mardi 14 juillet 2020 : Fête Nationale : concours de pétanque organisé par le Tennis Club Feux d'artifice et verre de l'amitié offert par la Municipalité.
- Mercredi 11 novembre 2020 : Commémoration de l'Armistice de la première guerre mondiale 1914/1918.
- Samedi 5 décembre 2020 : Repas des Ainés.
- Samedi 12 décembre 2020 : Arbre de Noël organisé par la Municipalité.

## À VOTRE SERVICE À SAINT-PONT

**SERVICES SANTÉ SAINT-PONT :**

**12 Route Broût-Vernet**

- Infirmière libérale : 07 82 54 53 02
- Ostéopathe : 06 40 09 25 62
- Masseur– kinésithérapeute : 06 04 65 42 09

\+ Ambulance-Taxi L'ANDELOT : 04 70 90 58 45

**SERVICES COLLECTIFS :**

- SERVICE DE L'EAU : SIVOM Sioule et Bouble de Gannat : 04 70 90 02 89
- SICTOM Sud Allier : 04 70 45 51 67 (Collecte ordures ménagères)
- SIVOS d'Escurolles (SCOLAIRE) : 04 70 90 51 92
- URBANISME : Vichy Communauté : 04 63 01 10 45
- ASSAINISSEMENT : Vichy Communauté : 04 70 30 58 90

**ANIMAUX :**

- Pension élevage de Loudenka : 04 70 90 57 40
- Ostéopathie animale : P. GAUDY : 06 47 95 79 02

**ASSISTANTES MATERNELLES** :

- Mme GAUFINET : 04 70 90 52 44
- Mme MATHIAS : 04 70 90 59 74
- Mme MAYET : 04 70 90 51 30
- Mme VALNAUD : 04 70 56 98 92

**ENTREPRISES SAINT-PONT** :

- MENUISIER : BARTOLOMEU : 06 84 26 83 37
- PLOMBIER CHAUFFAGISTE: DESIAGE : 06 46 63 13 29
- DRAINAGE SOL : ALAGNON : 04 70 90 55 18
- GÉNIE CLIMATIQUE : DESGOUTTES : 04 70 90 58 81
- TRAITEUR P. MAURICE : 04 70 90 56 13
- P. GAZ MECANIQUE : PAGET : 06 47 45 07 53
- ARCHITECTE D'INTÉRIEUR : E. DORIAT 06 42 94 10 74
- LINÉA FORCE : ISNARD : 06 60 88 75 11
- ARTISAN PEINTRE REFLETS INTÉRIEUR : 06 62 27 09 57
- BM ESPACES VERTS : BERTRAND : 06 68 72 87 01
- REMIXESERVICE LOCATION—DJ : 06 17 31 37 89

***RETROUVER TOUTES LES INFORMATIONS ET ACTUALITÉS DE VOTRE COMMUNE SUR NOTRE SITE INTERNET***
***www.mairie-saint-pont.fr OU sur notre page Facebook « Mairie St Pont ».***

# ADRESSES ET TÉLÉPHONES UTILES

**MAIRIE**
9, route d'Espinasse-Vozelle
03110 SAINT-PONT
Tél : 04 70 90 52 02
E-mail : mairie.saint-pont@wanadoo.fr
Site web : www.mairie-saint-pont.fr

***Ouverture au public*** :
Lundi—mardi : 13h00 à 18h00
Mercredi : 9h00 à 12h00
Jeudi - vendredi : 13h00 à **17h00**

**ÉCOLE**
9, route d'Espinasse-Vozelle
03110 SAINT-PONT
Tél. : 04 70 90 51 23

**CENTRE SOCIAL LA MAGIC**
28, rue de la Chaume
03110 BROÛT-VERNET
Tél. : 04 70 58 20 68

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION VICHY COMMUNAUTÉ**
9, place Charles de Gaulle
CS 92956 – 03209 VICHY Cedex
Téléphone : 04 70 96 57 00
Site web : www.vichy-communaute.fr

**CABINET INFIRMIER**
12, route de Broût-Vernet
03110 SAINT-PONT
Tél. : 07 82 54 53 02

**CABINET D'OSTÉOPATHIE**
12, route de Broût-Vernet
03110 SAINT-PONT
Tél. : 06 40 09 25 62

**CABINET DE KINÉSITHÉRAPIE**
12, route de Broût-Vernet
03110 SAINT-PONT
Tél. : 06 04 65 42 09

| SAMU 15 | POLICE 17 | POMPIERS 18 |
|---|---|---|

## TARIFS MUNICIPAUX

**Location de la salle polyvalente**

Pour les Saint-Pontois : **110 €** par jour, **180 €** pour le week-end
Pour les habitants extérieurs : **230 €** par jour, **330 €** pour le week-end
Chauffage : **50 €** par jour *(obligatoire du 1er octobre au 30 avril)*

**Photocopie** : **0,15 €** par copie

**Concession au cimetière—50 ans**

1 concession simple : **100 €** 1 concession double : **200 €**

**Columbarium**

7 cases : 15 ans = **80 €** l'unité
30 ans = **160 €** l'unité
50 ans = **230 €** l'unité
1 cavurne : 50 ans = **230 €** l'unité
Emplacement cavurne : 50 ans = **100 €** l'unité

**Garderie périscolaire**

lundi, mardi, jeudi et vendredi

| de 7 h 30 à 8 h 30 | de 16 h 30 à 18 h 30 |
|---|---|
| **1 €** de l'heure pour le 1er enfant | **1 €** de l'heure pour le 1er enfant |
| **0,50 €** de l'heure à partir du 2ème enfant | **0,50 €** de l'heure à partir du 2ème enfant |

**Merci à l'équipe de rédaction : Agnès CHAPUIS, Caroline BARDOT, Muriel GRAS (notre secrétaire de mairie).**